

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

LIBELLES	4ème Trimestre 2014	4ème Trimestre 2013	au 31.12.2014	au 31.12.2013	Variations Dec 2014 / Dec 2013
<u>1- Produits d'exploitation bancaire</u>	<u>163 650</u>	<u>138 671</u>	<u>593 868</u>	<u>539 846</u>	<u>10,0%</u>
a- Intérêts	141 824	113 505	494 384	430 945	14,7%
b- Commissions en produits	13 631	14 820	53 089	54 758	-3,0%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	5 319	8 026	23 744	34 771	-31,7%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	2 876	2 320	22 651	19 372	16,9%
<u>2- Charges d'exploitation bancaire</u>	<u>66 951</u>	<u>58 584</u>	<u>249 773</u>	<u>216 398</u>	<u>15,4%</u>
a- Intérêts encourus	66 511	58 051	248 281	214 844	15,6%
b- Commissions encourues	440	533	1 492	1 554	-4,0%
<u>3- Produit net bancaire</u>	<u>96 699</u>	<u>80 087</u>	<u>344 095</u>	<u>323 448</u>	<u>6,4%</u>
<u>4- Autres produits d'exploitation</u>	<u>245</u>	<u>147</u>	<u>758</u>	<u>640</u>	<u>18,4%</u>
<u>5- Charges opératoires, dont :</u>	<u>47 965</u>	<u>46 495</u>	<u>184 447</u>	<u>160 731</u>	<u>14,8%</u>
a- Frais du personnel	38 130	37 182	147 950	126 975	16,5%
b- Charges Générales d'exploitation	8 362	8 069	31 174	28 114	10,9%
<u>6- Structure du portefeuille</u>			<u>767 167</u>	<u>593 005</u>	<u>29,4%</u>
a- Portefeuille titres-commercial			252 701	193 851	30,4%
b- Portefeuille d'investissement			514 466	399 154	28,9%
<u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</u>			<u>6 896 487</u>	<u>6 612 307</u>	<u>4,3%</u>
<u>8- Encours des dépôts, dont :</u>			<u>5 846 997</u>	<u>5 519 652</u>	<u>5,9%</u>
a- Dépôts à vue			1 488 285	1 476 625	0,8%
b- Dépôts d'épargne			2 037 668	1 971 688	3,3%
<u>9- Emprunts et ressources spéciales</u>			<u>372 677</u>	<u>394 589</u>	<u>-5,6%</u>
<u>10- Capitaux Propres *</u>			<u>559 513</u>	<u>544 349</u>	<u>2,8%</u>

* Compte non tenu du résultat de la période

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
DE LA BNA ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Les indicateurs arrêtés au 31 Décembre 2014 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement. Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Les résultats enregistrés au 31.12.2014 et au 31.12.2013 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU QUATRIEME TRIMESTRE 2014

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **6.896** millions de dinars au 31.12.2014 contre **6.612** millions de dinars au 31.12.2013, enregistrant ainsi une augmentation de **4,3%**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Décembre 2013 et Décembre 2014 une augmentation de **327** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **5,9%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **594** millions de dinars au 31.12.2014 contre **540** millions de dinars au 31.12.2013, enregistrant une augmentation de **54** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **10%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de **33** millions de dinars, en passant de **216** millions de dinars au 31.12.2013 à **249** millions de dinars au 31.12.2014, soit un taux d'accroissement de **15,4%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **344** millions de dinars au 31.12.2014 contre **323** millions de dinars au 31.12.2013, enregistrant ainsi une progression de **6,4%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **14,8%** entre Décembre 2013 et Décembre 2014.

Cette évolution s'explique essentiellement par l'effet de la souscription, durant l'exercice 2014, de deux contrats d'assurance épargne collective, le premier pour financer l'indemnité de départ à la retraite et le deuxième pour financer la retraite complémentaire du personnel et dont les primes d'assurance pour l'année 2014 s'élèvent respectivement à **6,1** millions de dinars et **3,3** millions de dinars.

Il est à noter que la banque a procédé en 2014 à la reprise des provisions sur les indemnités de départ à la retraite déjà constituées sur les exercices antérieurs pour un montant de **11,8** millions de dinars.